

Index d'égalité professionnelle femmes-hommes à l'ADSEAM en 2020

Ecart entre les hommes et les femmes selon les critères de l'index	Note obtenue
1- écart de remuneration	39/40
2- écarts d'augmentations individuelles	20/20
3- écarts de promotions	Incalculable en 2020*
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	0/15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10/10
Note obtenue	69/85
INDEX	81 /100

* selon les critères légaux